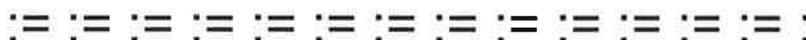




PUBLICITE

Avis d'enquête

COMMUNE de MAULEVRIER



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n° 2021-081 en date du 27 mai 2021, Monsieur Dominique HERVÉ, Maire de la commune de Maulévrier, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique en vue de l'aliénation de portions d'un chemin rural dit « de la Roche ».

A cet effet :

- Monsieur Jean-Claude MORINIERE, a été désigné en qualité de Commissaire-enquêteur.
- L'enquête sera ouverte du 16 juin au 2 juillet 2021 inclus.

Pendant cette période, le dossier pourra être consulté à la Mairie, salle du conseil, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le lundi, mardi et vendredi de 13h30 à 17h30.

Le Commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie le :

- Mercredi 16 juin 2021 de 9h à 12h et le Vendredi 2 juillet 2021 de 14h30 à 17h30

Pendant la durée de l'enquête, des observations pourront être consignées sur le registre de l'enquête déposé dans la salle du conseil de la mairie annexe. Elles pourront également être adressées par courrier à la Mairie de Maulévrier, à l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur, ainsi que par voie électronique à l'adresse suivante : mairie@maulevrier.fr (objet : observations enquête publique/chemin rural « La Roche ») lesquelles seront annexées au registre.

Les rapports et les conclusions du Commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie, à l'issue d'un délai de 30 jours après la clôture de l'enquête.

Le Maire,
Dominique HERVÉ